



DELIBERATION DU CONSEIL DE L'AGGLOMERATION D'AGEN

Séance du 6 Avril 2017

OBJET : 2017/15_BUDGET PRIMITIF 2017 – VOTE DES TAUX

Nombre de délégués en exercice : 66	L'AN DEUX MILLE DIX SEPT LE SIX AVRIL A 18H30 LE CONSEIL D'AGGLOMERATION D'AGEN s'est réuni en séance publique sous la Présidence de Monsieur JEAN DIONIS DU SEJOUR
Présents : 49	M. DIONIS DU SEJOUR, M. CHOLLET, Mme IACHEMET, M. FELLAH, M. PINASSEAU, Mme LAUZZANA, M. LUSSET, Mme BOULMIER, Mme GROLLEAU, M. PECHAVY, Mme KHERKHACH, Mme GALISSAIRES, M. EYSSALET, M. DEZALOS, M. LAUZZANA, Mme JUILLIA, Mme VERLHAC, M. DUBOS, Mme TANASSICHIOU, Mme MAILLARD, M. CONSTANS, M. GARCIA, M. MIRANDE, Mme LOUBRIAT, M. DELBREL, Mme CAMBOURNAC, M CAUSSE, M. BUISSON, M. PONSOLLE, M. PLO, M. GRIMA, M. DE SERMET, M. GUATTA, M. GILLY, Mme BONFANTI-DOSSAT, M. LABADIE, M. TANDONNET, M. GINCHELOT (<i>suppléant de M. PIN</i>), M. PRADINES, M. DELOUVRIE, M. DAUZON (<i>suppléant de Mme JULIEN</i>), M. MOYNIÉ, M. FOURNET (<i>suppléant de Mme LAMENSANS-GARIBALDI</i>), M. COLIN, Mme GALAN, M. LABORIE, M. DREUIL, Mme LAFFORE et M. PANTEIX,
Absents : 17	Mme BRANDOLIN-ROBERT, Mme MAIOROFF, M. HERMEREL, Mme FRANCOIS, M. GUIGNARD, M. DUPEYRON, Mme CASSAN-GABRIELE, M. DEBLADIS, Mme LEBEAU, M. TREY D'OUSTEAU, Mme RICHON, Mme BARAILLES, M. MEYNARD, M. BOCQUET, Mme MEYNARD, M. SARRAMIAC et M. BACQUA.
Pouvoirs : 9	M. DUPEYRON à M. DIONIS du SEJOUR, Mme FRANCOIS à M. CHOLLET, Mme MAIOROFF à M. LUSSET, Mme LEBEAU à M. DEZALOS, M. TREY D'OUSTEAU à M. LAUZZANA, M. MEYNARD à M. GARCIA,
Date d'envoi de la convocation en recommandé : 31/03/2017	Mme BARAILLES à M. MIRANDE, M. BOCQUET à Mme BONFANTI-DOSSAT, Mme MEYNARD à M. DELBREL.

Expose :

Chers Collègues,

Dans la continuité du Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) présenté le 16 février 2017, il vous est ici exposé les grandes masses et équilibres prévisionnels du budget principal et des budgets annexes pour l'exercice 2017.

Cet exercice 2017 sera marqué par :

- le transfert à l'Agglomération d'Agen de la gestion de plusieurs zones d'activités économiques communales dans le cadre de la loi NOTRe qui impacte le budget annexe des ZAE et qui donne lieu à la création d'un nouveau budget annexe pour la gestion de la zone Mestre Marty 2 à Estillac mais dont on retrouve également les effets sur le budget principal (révision des attributions de compensation des communes concernées et mise en place de conventions de services partagés pour l'entretien de ces zones),

- des recettes de fonctionnement amputées de près d'1,9M€ de CVAE et d'un peu plus de 750K€ de DGF,
- les efforts pour contenir la hausse des dépenses de fonctionnement, au premier rang desquelles les charges de personnel dont la progression est limitée à 1,5% par l'effet d'une politique de non remplacement des départs à la retraite et d'un accroissement de la performance du service public lié à la mise en œuvre des projets de services.

L'Agglomération d'Agen doit voter les budgets suivants :

- Budget principal (B01)
- Budgets des zones d'activités économiques (B03)
- Budget DSP Eau (B04)
- Budget Régie Eau (B05)
- Budget DSP Assainissement (B06)
- Budget Régie Assainissement (B07)
- Budget Assainissement Non Collectif (SPANC – B08)
- Budget transport urbains (B09)
- Budget prestations de voiries (B10)
- Budget Technopole Agen Garonne (B11)
- Création du budget de la zone d'activité économique Mestre Marty 2 (B13)

I – LA CONSTITUTION DE L'EPARGNE

Le tableau des soldes intermédiaires de gestion permet d'appréhender la formation de l'épargne tout en précisant les volumes financiers et les variations par postes. Ce n'est donc pas une présentation budgétaire.

Depuis 2015 l'ensemble des dépenses et recettes (directes et indirectes) liées au personnel de l'Administration commune (Agglomération d'Agen, Ville d'Agen et CCAS d'Agen) sont prises en charge sur le budget principal de l'Agglomération (avec remboursement par la Ville d'Agen et le CCAS). Toutefois, afin de n'examiner que le périmètre de compétences de l'Agglomération, les chiffres présentés ci-après sont retraités des dépenses et recettes liées au personnel de la Ville d'Agen et du CCAS d'Agen qui n'y figurent pas.

Les montants sont exprimés en K€ COMPTE	BP16	CA16	BP17	% Var BP17/CA16	% Var. BP17/BP16
- 60 Achats	3 173	3 097	3 144	1,5%	-0,9%
- 61 Services extérieurs	9 709	9 455	9 751	3,1%	0,4%
- 62 Autres services extérieurs (hors 012)	3 022	2 648	2 717	2,6%	-10,1%
- 65 Charges de gestion courante	8 264	7 575	7 854	3,7%	-5,0%
Dépenses externes de fonctionnement (B)	24 168	22 775	23 466	3,0%	-2,9%
Valeur ajoutée (C = A - B)	26 793	28 419	26 164	-7,9%	-2,3%
- 63 Impôts et taxes (hors 012)	106	93	97	4,3%	-8,5%
- 012 Charges de personnel nettes (012 - 013)	14 288	13 861	15 134	9,2%	5,9%
Dépenses internes de fonctionnement (D)	14 394	13 954	15 231	9,2%	5,8%
Épargne de gestion (E = C - D)	12 399	14 465	10 933	-24,4%	-11,8%
+ 76 Produits financiers	0	4	0		
- 66 Charges financières	1 312	1 271	1 224	-3,7%	-6,7%
Résultat financier de fonctionnement (F)	-1 312	-1 267	-1 224	-3,4%	-6,7%
Épargne brute (hors excep.) (G = E + F)	11 087	13 198	9 709	-26,4%	-12,4%

En K€	BP 2016	CA 2016	BP 2017
Dépenses de gestion	50 559	48 750	49 587
Recettes de gestion	62 958	63 215	60 520
Épargne de gestion	12 399	14 465	10 933
Frais financiers nets	1 312	1 267	1 224
Épargne brute (hors exceptionnel)	11 087	13 198	9 709
Taux d'épargne brute	20,4%	24,2%	18,7%
<i>EB / (recettes de gestion - AC nettes)</i>			

A – LES RECETTES COURANTES DE FONCTIONNEMENT

Les montants sont exprimés en K€ COMPTE	BP 2016		BP16	CA 2016		CA16	BP 2017		BP17	% Var BP17/CA16	% Var. BP17/BP16
	Dépenses	Recettes		Dépenses	Recettes		Dépenses	Recettes			
+ 70 Vente de produits		1 744	1 744		1 649	1 649	3 149	3 149		91,0%	80,6%
+ 73 Impôts et taxes - versements aux communes (014)	10 824	46 213	35 389	10 851	47 268	36 417	10 768	45 271	34 503	-5,3%	-2,5%
+ 74 Dotations et subventions		12 703	12 703		12 334	12 334		11 739	11 739	-4,8%	-7,6%
+ 75 Produits de gestion courante		1 125	1 125		794	794		239	239	-69,9%	-78,8%
Recettes courantes de fonctionnement (A)	10 824	61 785	50 961	10 851	62 045	51 194	10 768	60 398	49 630	-3,1%	-2,6%

Les recettes courantes de fonctionnement prévisionnelles, diminuées des versements de fiscalité aux communes (chapitre 014 : attributions de compensation et dotation de solidarité critères), ressortent en baisse de 2,6% par rapport au BP 2016 et de 3,1% par rapport au CA 2016.

Dans l'analyse détaillée, on notera :

- le produit (issu de la notification des bases prévisionnelles reçue le 29/03/2017) des principales taxes (fiscalité économique et fiscalité ménages) et son évolution par rapport au produit effectivement perçu en 2016 (-1,2M€) sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

	2016 bases prévisionnelles			2016 perçu	2017 notif				
	Bases	Taux	Produit	Produit	Bases	Taux	Produit	Evol/2016	%
CFE	36 718 000	28,80%	10 574 784	10 660 359	38 202 000	28,80%	11 002 176	341 817	3,2%
CVAE			8 464 250	8 462 250			6 580 540	-1 881 710	-22,2%
IFER			392 351	474 619			478 419	3 800	0,8%
TASCOM			1 626 586	1 489 374			1 417 932	-71 442	-4,8%
TH	114 793 000	9,70%	11 134 921	10 914 349	114 438 000	9,70%	11 100 486	186 137	1,7%
TFNB	1 727 000	4,12%	71 152	71 177	1 732 000	4,12%	71 358	181	0,3%
TAFNB			196 139	195 483			198 115	2 632	1,3%
TEOM	103 699 888	11,00%	11 406 988	11 455 683	105 577 760	11,00%	11 613 554	157 871	1,4%
TOTAL	256 937 888		43 867 171	43 723 294	259 949 760		42 462 580	-1 260 714	-2,9%

- que les bases de CFE, TH et TEOM restent dynamiques, au-delà de la revalorisation annuelle de 0,4% décidée dans la loi de finances pour 2017 (respectivement +3,2%, +1,7% et +1,4%),
- les autres facteurs expliquant la baisse du chapitre 73 par rapport à 2016 sont :
 - le niveau des rôles supplémentaires qu'il est difficile d'évaluer au stade du BP (350K€ prévus au BP 2017 contre 780K€ perçus en 2016),
 - la redevance versée par le gestionnaire du parking de la gare auparavant imputée au chapitre 73 (462K€ en 2016) et dorénavant perçue par le syndicat mixte du stationnement qui porte la nouvelle délégation de service public du stationnement.

L'autre chapitre qui connaît une régression importante est le chapitre 74 (-7,6% par rapport à 2016). C'est en effet au sein de ce chapitre qu'est comptabilisée la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), qui doit connaître, en 2017, une troisième année de baisse. Même si la contribution à l'effort de redressement des comptes publics doit être réduite de moitié, cette baisse ne sera pas négligeable pour les comptes de l'Agglomération. Nous n'avons pas à ce jour reçu les notifications des montants des dotations aux collectivités de la part de l'Etat, mais d'après nos estimations, la perte de DGF devrait être d'environ 760K€ en 2017.

Les compensations fiscales, elles aussi comptabilisées au chapitre 74, continuent de baisser pour leur part assise sur le foncier, et sont revalorisées pour la part relative à la taxe d'habitation du fait du retour en arrière effectué par l'Etat sur les exonérations liées aux revenus modestes.

	2015	2016	2017 notif	Evol 2017/2016	
				en volume	en %
Comp exo TH	858 756	716 158	969 250	253 092	35,3%
Comp exo CFE	106 044	122 038	40 234	-81 804	-67,0%
Comp exo TFNB	136	90	29	-61	-67,8%
TOTAL	964 936	838 286	1 009 513	171 227	20,4%

Les évolutions marquées et contrastées des chapitres 70 et 75 proviennent de régularisations comptables (changement d'imputations de certaines recettes) et ne révèlent pas de progressions ou de baisses notables.

Si en 2016, le « bonus » exceptionnel de CVAE avait joué le rôle « d'amortisseur » de la baisse de la DGF, nous aurons à subir de plein fouet en 2017 une perte totale de recettes de fonctionnement d'un peu plus de 1,6M€.

De leur côté, les attributions de compensation versées aux communes diminuent sous l'effet du transfert de charges lié au transfert de la gestion des zones d'activité économique prévu par la loi Notre (cf CLECT du 25 janvier 2017).

B – LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (dépenses de gestion)

1) Les dépenses externes de fonctionnement

Les montants sont exprimés en K€ COMPTES	BP 2016		BP16	CA 2016		CA16	BP 2017		BP17	% Var BP17/CA16	% Var. BP17/BP16
	Dépenses	Recettes		Dépenses	Recettes		Dépenses	Recettes			
	- 60 Achats	3 173		3 173	3 097		3 097	3 144		3 144	1,5%
- 61 Services extérieurs	9 709		9 709	9 455		9 455	9 751		9 751	3,1%	0,4%
- 62 Autres services extérieurs (hors 012)	3 022		3 022	2 648		2 648	2 717		2 717	2,6%	-10,1%
- 65 Charges de gestion courante	8 264		8 264	7 575		7 575	7 854		7 854	3,7%	-5,0%
Dépenses externes de fonctionnement (B)	24 168	0	24 168	22 775	0	22 775	23 466	0	23 466	3,0%	-2,9%

Les dépenses externes de fonctionnement s'élèvent à 23 466K€, soit une baisse de 2,9% par rapport au BP 2016 mais à une hausse de 3.9% par rapport au CA 2016 par l'effet de législation :

- GEMAPI pour la compétence hydraulique,
- la Loi NOTRe pour les Zones d'Activités.

Cette hausse par rapport au CA ne doit pas occulter les efforts d'économies réalisés par les services. Elle doit tout d'abord être relativisée au regard du taux de réalisation constaté entre le BP et le CA 2016 (94,2%), qui montre que les efforts d'économie se traduisent au moment du BP (décision sur le montant des autorisations maximum de dépenses) mais aussi et avant tout lors de l'exécution budgétaire où l'exercice consiste à ne pas considérer le montant des crédits ouverts comme un objectif à atteindre. Elle s'explique par ailleurs par des faits précis. Au chapitre 011 (qui regroupe les comptes 60, 61 et 62), par exemple :

- nouvelles missions dans le cadre de la compétence hydraulique (+157K€),
- conventions de services partagés avec les communes ayant transféré leurs zones d'activité économique (+154K€).

Par ailleurs, l'augmentation de 3,7% du chapitre 65 par rapport au CA 2016 s'explique principalement par la progression :

- du contingent SDIS (+13K€)
- de la subvention d'équilibre à l'EPFL (+42K€)
- de la participation versée aux universités, en particulier au DUSA qui a transmis avec retard sa demande de versement 2015 (1,5 année budgétée sur 2016),
- de la subvention d'équilibre versée à l'office de tourisme intercommunal (+120K€), l'année 2016 devant être considérée comme une année exceptionnellement basse (un excédent antérieur ayant permis à l'OTI de solliciter un soutien moins important de la part de l'AA).

2) L'exploitation du service public de collecte et de traitement des déchets

COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS : exploitation					
	BP 2016	CA 2016	BP 2017	variations	
Collecte et traitement	7 685	7 510	7 658	148	2,0%
Personnel net	4 302	4 197	4 280	83	2,0%
Amortissement	739	739	745	6	0,7%
Total dépenses	12 726	12 446	12 683	237	1,8%
Recettes traitement	1 641	1 626	1 481	-145	-8,9%
Redevance spéciale	544	514	514	0	0,0%
TEOM	11 407	11 456	11 614	158	1,4%
Total recettes	13 592	13 596	13 609	13	0,1%
Recettes - dépenses	866	1 150	926	-224	-19,5%

Les produits affectés à l'équilibre de la compétence « Collecte et Traitement des Déchets » est constitués des recettes suivantes :

- TEOM,
- Redevance spéciale
- Recette de traitement.

Après harmonisation sur l'ensemble des 31 communes, du taux de la TEOM et l'optimisation de la collecte, les résultats de 2016 et la projection de 2017 révèlent un excédent qui permettra notamment le rachat de l'Usine d'Incinération des Ordures Ménagères du Passage.

Le produit de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) est destiné à couvrir le coût du service de la collecte et du traitement des déchets. Ce coût est constitué :

- des frais de personnel pour les prestations assurées en régie (collecte, déchetteries...)
- des frais liés aux divers contrats de prestation de traitement (notamment incinération et tri)
- de l'amortissement des investissements réalisés (achat de bennes, de conteneurs...)

Le montant de la TEOM ne couvre pas totalement ce coût mais d'autres recettes viennent s'ajouter, à savoir la redevance spéciale appliquée aux plus gros producteurs de déchets et les recettes liées à la valorisation des déchets traités (papier, plastique, métaux, verre).

Malgré ces recettes, ce service public était déficitaire en 2014 et en 2015. Trois mesures ont été décidées en 2015 afin de remédier à cette situation :

- alors que deux régimes différents coexistaient (taux de 9,41% sur les communes de l'ex-CCLB et taux de 11% sur les autres communes de l'AA), il a été décidé d'harmoniser le taux de TEOM à 11% sur l'ensemble du territoire à compter du 1^{er} janvier 2016 ;
- une rationalisation du schéma de collecte a été opérée fin 2015 - début 2016 ;
- la renégociation du contrat de prestation d'incinération avec la SOGAD a abouti à la signature en fin d'année 2015 d'un avenant qui a porté ses fruits en 2016.

La mise en œuvre de ces mesures a permis de dégager un excédent en 2016. L'objectif est de préserver cet excédent en 2017 afin de pouvoir mener à bien la négociation du rachat de l'usine d'incinération (cf rapport spécifique sur le sujet).

3) Les dépenses internes de fonctionnement

Les dépenses internes de fonctionnement comprennent les impôts et taxes payés par l'Agglomération sur les biens lui appartenant et les charges de personnel. De ces dernières sont déduites les atténuations de charges constituées par les remboursements relatifs aux arrêts de travail, les subventions relatives aux emplois aidés...

Les montants sont exprimés en K€ COMPTE	BP 2016		BP16	CA 2016		CA16	BP 2017		BP17	% Var	% Var.
	Dépenses	Recettes		Dépenses	Recettes		Dépenses	Recettes		BP17/CA16	BP17/BP16
- 63 Impôts et taxes (hors 012)	106		106	93		93	97		97	4,3%	-8,5%
- 012 Charges de personnel nettes (012 - 013)	15 461	1 173	14 288	15 031	1 170	13 861	15 256	122	15 134	9,2%	5,9%
Dépenses internes de fonctionnement (D)	15 567	1 173	14 394	15 124	1 170	13 954	15 353	122	15 231	9,2%	5,8%

L'évolution des dépenses brutes de personnel (de l'Agglomération uniquement, hors Ville et CCAS d'Agen) entre le BP 2017 et le CA 2016 est de +1,5%.

L'évolution des charges de personnel nettes (dépenses au 012 – recettes au 013) telle qu'elle est présentée dans le tableau ci-dessus (+9,2% par rapport au CA 2016) n'est pas significative car un certain nombre de recettes (provenant du remboursement du salaire des agents mis à disposition sont dorénavant imputées au chapitre 70).

Il paraît donc plus pertinent d'analyser l'évolution des dépenses de personnel brutes qui est la résultante de 3 causes différentes :

1. **Des effets haussiers dont l'Agglomération n'a pas la maîtrise**, en raison de leurs caractères mécaniques, qui s'imposent. La somme de ces effets pèse pour +2,23% dans l'évolution des dépenses brutes de personnel et comprennent :

- l'effet « Glissement Vieillesse Technicité » (+0,56%),
- l'augmentation des taux de cotisations sociales (+0,22%),
- l'augmentation du point d'indice au 1^{er} février 2017 (+0,5%),
- la mise en application du protocole relatif à la modernisation des Parcours Professionnels, des Carrières et des Rémunérations (+0.95%),
- l'effet report sur 2017 en année pleine des recrutements intervenus courant 2016, du GVT sur ces recrutements et de l'augmentation du point d'indice intervenue au 1^{er} juillet 2016 (+0,69%).

2. **Et en outre, des effets haussiers liés à une politique volontariste de gestion des ressources humaines qui vise à faire face :**

- aux urgences qu'occasionnent les arrêts maladie ou de congés maternité engendrant des recrutements d'agents contractuels (+1,45%),
- ou encore la décision de mettre en place à l'année pleine la complémentaire santé des agents (+0,09%).

3. **Pour que l'ensemble de ces effets « haussiers » et « baissiers » constituent une maîtrise globale de la masse salariale**, qui se limite à une progression volontariste de 1,5 %, la politique de non remplacement des départs à la retraite se poursuit avec en support **la réactualisation des projets de services.**

C – L'EPARGNE

L'épargne de gestion représente la différence entre les recettes courantes de fonctionnement et les dépenses internes et externes de fonctionnement.

L'épargne brute est obtenue après retranchement des frais financiers.

Les montants sont exprimés en K€ COMPTÉ	BP 2016		BP16	CA 2016		CA16	BP 2017		BP17	% Var BP17/CA16	% Var. BP17/BP16
	Dépenses	Recettes		Dépenses	Recettes		Dépenses	Recettes			
Epargne de gestion (E = C - D)			12 399			14 465			10 933	-24,4%	-11,8%
+ 76 Produits financiers			0		4	4		0	0		
- 66 Charges financières	1 312		1 312	1 271		1 271	1 224		1 224	-3,7%	-6,7%
Résultat financier de fonctionnement (F)	1 312	0	-1 312	1 271	4	-1 267	1 224	0	-1 224	-3,4%	-6,7%
Epargne brute (hors excep.) (G = E + F)			11 087			13 198			9 709	-26,4%	-12,4%

Les frais financiers, relatifs à un encours de dette en légère baisse au 31/12/2016 et majoritairement à taux variable (60%) sont en baisse dans un contexte de taux d'intérêt court terme très bas.

En raison de hausse incontournable de dépenses et de la diminution de recette notamment liée à la baisse des dotations de l'Etat, l'épargne brute prévisionnelle, tout en restant à un taux confortable de 18,7% dans le vote qui vous est proposé, baisse par rapport à l'optimal jusqu'alors considéré à 20% (*il est rappelé que la côte d'alerte pour l'épargne brute est à 10%*).

En K€	BP 2016	CA 2016	BP 2017
Dépenses de gestion	50 559	48 750	49 587
Recettes de gestion	62 958	63 215	60 520
Epargne de gestion	12 399	14 465	10 933
Frais financiers nets	1 312	1 267	1 224
Epargne brute (hors exceptionnel)	11 087	13 198	9 709
Taux d'épargne brute	20,4%	24,2%	18,7%
<i>EB / (recettes de gestion - AC nettes)</i>			

Une gestion rigoureuse tout au long de l'année 2017 sera nécessaire afin de préserver ce ratio et d'atteindre le 20% au compte administratif 2017 et faire face aux incertitudes qui pèsent sur les exercices à venir (modalités de poursuite de la contribution du bloc communal à l'effort de redressement des comptes publics, projet de réforme de la DGF, poursuite de la croissance de l'activité économique...).

II – RECAPITULATIF BUDGETAIRE PAR CHAPITRES

Il est proposé ci-dessous, de récapituler les propositions budgétaires 2017 par chapitre de manière à examiner leur évolution par rapport au BP et au CA 2016. Le premier tableau retrace les prévisions relatives à l'Agglomération seule (hors dépenses et recettes directes et indirectes liées au personnel de la Ville d'Agen et du CCAS). Le second tableau retrace les prévisions effectivement inscrites au budget de l'Agglomération (y compris dépenses et recettes directes et indirectes de personnel pour l'ensemble de l'administration commune).

Prévisions Agglomération d'Agen seule

<i>hors excédent reporté / hors flux mutualisation</i>		BP 2016	CA 2016	BP 2017	Evol /BP16	Evol /BP16	Evol /CA16	Evol /CA16
011	Charges à caractère général	15 907 100	15 292 337	15 709 403	-197 698	-1,24%	417 066	2,73%
65	Autres charges de gestion courante	8 263 668	7 575 514	7 853 830	-409 838	-4,96%	278 316	3,67%
66	Charges financières	1 311 657	1 270 985	1 224 204	-87 453	-6,67%	-46 781	-3,68%
67	Charges exceptionnelles	110 000	235 008	113 000	3 000	2,73%	-122 008	-51,92%
012	Charges de personnel	15 460 616	15 030 828	15 256 259	-204 357	-1,32%	225 431	1,50%
014	Atténuation de produits	10 824 001	10 851 106	10 767 999	-56 002	-0,52%	-83 107	-0,77%
Total dépenses		51 877 042	50 255 778	50 924 694	-952 347	-1,84%	668 917	1,33%
70	Produits des services et des domaines	1 744 087	1 649 278	3 149 145	1 405 058	80,56%	1 499 867	90,94%
73	Impôts et taxes	46 213 249	47 268 397	45 271 141	-942 108	-2,04%	-1 997 257	-4,23%
74	Dotations et participations	12 681 746	12 334 155	11 739 392	-942 354	-7,43%	-594 763	-4,82%
75	Autres produits de gestion courante	1 125 211	793 600	239 079	-886 132	-78,75%	-554 521	-69,87%
76	Produits financiers	0	4 431	0	0		-4 431	-100,00%
77	Produits exceptionnels	61 002	361 841	75 910	14 908	24,44%	-285 931	-79,02%
013	Atténuation de charges	1 161 232	1 170 297	122 000	-1 039 232	-89,49%	-1 048 297	-89,58%
Total recettes		62 986 526	63 581 999	60 596 667	-2 389 859	-3,79%	-2 985 332	-4,70%

Prévisions

Administration

commune

<i>hors excédent reporté</i>		BP 2016	CA 2016	BP 2017	Evol BP17/BP16	Evol BP17/BP16	Evol BP17/CA16	Evol BP17/CA16
011	Charges à caractère général	16 137 925	15 407 635	15 972 823	-165 103	-1,0%	565 188	3,7%
65	Autres charges de gestion courante	8 383 957	7 695 802	7 997 884	-386 073	-1,0%	302 082	3,9%
66	Charges financières	1 311 657	1 270 985	1 224 204	-87 453	-0,8%	-46 781	-3,7%
67	Charges exceptionnelles	110 000	235 233	113 000	3 000	0,0%	-122 233	-52,0%
012	Charges de personnel	39 288 984	38 934 873	39 344 074	55 090	4,2%	409 201	1,1%
014	Atténuation de produits	10 824 001	10 851 106	10 767 999	-56 002	-50,9%	-83 107	-0,8%
Total dépenses		76 056 524	74 395 635	75 419 983	-76 056 524	-100,0%	1 024 349	1,4%
70	Produits des services et des domaines	25 616 645	25 350 836	27 187 085	1 570 440	6,1%	1 836 249	7,2%
73	Impôts et taxes	46 213 249	47 268 397	45 271 141	-942 108	-2,0%	-1 997 257	-4,2%
74	Dotations et participations	12 969 579	12 563 472	11 971 576	-998 003	-7,7%	-591 896	-4,7%
75	Autres produits de gestion courante	1 125 211	793 600	239 079	-886 132	-78,8%	-554 521	-69,9%
76	Produits financiers	0	4 431	0	0		-4 431	-100,0%
77	Produits exceptionnels	61 002	362 066	79 910	18 908	31,0%	-282 156	-77,9%
013	Atténuation de charges	1 264 960	1 388 310	295 018	-969 941	-76,7%	-1 093 292	-78,7%
Total recettes		87 250 645	87 731 112	85 043 810	-2 206 835	-2,5%	-2 687 302	-3,1%

II – L'INVESTISSEMENT ET L'ENDETTEMENT

A – LES INVESTISSEMENTS 2017 PREVUS AU PLAN PLURIANNUEL
D'INVESTISSEMENT

FICHE PPI	DEPENSE	BP 2017	Reports	Total 2017
P26	VOIRIES D'INTERET COMMUNAUTAIRE	7 207 000	1 167 373	8 374 373
P83	AMORCE ROCADE OUEST	2 418 000	2 410 587	4 828 587
P60	FONDS DE SOLIDARITE TERRITORIALE	3 000 000	0	3 000 000
P81	REQUALIFICATION ZAE	1 488 000	740 526	2 228 526
P59	ECLAIRAGE PUBLIC / FEUX TRICOLORES	1 516 744	683 221	2 199 965
P58	RESEAUX EAUX PLUVIALES	886 000	425 109	1 311 109
P82	PONT & BAREAU CAMELAT	1 234 000	73 400	1 307 400
P84	SCHEMA DIRECTEUR COLLECTE	1 023 000	117 353	1 140 353
P37	HABITAT SOCIAL	667 000	378 436	1 045 436
P73	AMENAGEMENTS TOURISTIQUES	967 000	43 152	1 010 152
P11	PROTECTION CONTRE LES CRUES	535 000	385 498	920 498
P70	PLAN ECONOMIES ENERGIE	641 000	203 679	844 679
P76	HYDRAULIQUE	441 000	202 754	643 754
P38	REHABILITATION GYMNASES	435 000	93 816	528 816
P98	PLAN LUMIERE	500 000	0	500 000
P56	CENTRE DES CONGRES	323 000	24 631	347 631
P65	PLAN LOCAL D'URBANISME	281 000	57 493	338 493
P62	ACCESSIBILITE	311 388	4 812	316 200
P90	AGGLO NUMERIQUE	180 000	71 918	251 918
P85	AIRE ACCUEIL GRANDS PASSAGES	246 460	0	246 460
P77	2ND ECHANGEUR AUTOROUTIER	240 000	0	240 000
P63	PLAN VELO	200 000	0	200 000
P94	LIGNE FRET AGEN AUCH	175 000	0	175 000
P92	AIRE COVOITURAGE GAUSSENS	0	159 250	159 250
P6	POLE MULTIMODAL	130 984	25 509	156 493
P95	ZA DE LA BORDENEUVE	130 000	0	130 000
P22	PARTICIPATION CONTRAT VILLE	100 000	28 656	128 656
P40	AQUASUD	95 000	25 690	120 690
P51	PARC NATUREL URBAIN FLUVIAL	60 000	20 150	80 150
P89	MISE ACCESSIBILITE GARE	18 000	62 000	80 000
P5	LIAISON BEAUREGARD-RN113	0	78 916	78 916
P50	ZAC DONNEFORT	60 000	0	60 000
P91	SCHEMA DIRECTEUR INCENDIE	50 000	0	50 000
P99	ISOLATION THERMIQUE BATIMENTS COMM.	50 000	0	50 000
P68	SCHEMA DIRECTEUR ENSEIGNEMENTS SUPERIEUR	0	37 500	37 500
	TOTAL :	25 609 576	7 521 430	33 131 006

Le montant des restes à réaliser (engagés sur 2016 mais restant à réaliser sur 2017) s'élève à 7 521K€.

A ces restes à réaliser s'ajoutent en effet 25 610K€ de crédits nouveaux prévus pour financer les opérations inscrites au PPI et parmi elles :

- les investissements sur les réseaux : 38%
- les investissements relatifs aux grandes infrastructures : 20%
- le fonds de solidarité territoriale : 9%
- les investissements relatifs aux autres compétences de l'AA : 33%

Ne sont inscrites au budget que les recettes certaines (notifiées ou contractualisées). Les autres recettes prévues aux plans de financement des projets seront inscrites à l'occasion de décisions modificatives au fur et à mesure de leur confirmation et de l'engagement des dépenses qu'elles financent.

FICHE PPI	RECETTE	BP 2017	Reports	Total 2017
P11	PROTECTION CONTRE LES CRUES	0	20 000	20 000
P26	VOIRIES D'INTERET COMMUNAUTAIRE	1 185 000	45 965	1 230 965
P51	PARC NATUREL URBAIN FLUVIAL	0	45 192	45 192
P56	CENTRE DES CONGRES	800 000	0	800 000
P59	ECLAIRAGE PUBLIC / FEUX TRICOLORES	169 774	171 657	341 431
P65	PLAN LOCAL D'URBANISME	0	103 520	103 520
P68	SCHEMA DIRECTEUR ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	34 141	0	34 141
P70	PLAN ECONOMIES ENERGIE	200 000	36 102	236 102
P73	AMENAGEMENTS TOURISTIQUES	127 000	0	127 000
P76	HYDRAULIQUE	279 000	0	279 000
P82	PONT & BAREAU CAMELAT	350 000	0	350 000
P83	AMORCE ROCADE OUEST	2 311 000	1 615 000	3 926 000
TOTAL :		5 455 915	2 037 436	7 493 351

B – LES INVESTISSEMENTS DE MAINTENANCE

Afin de distinguer les investissements liés à des projets des investissements courants portant sur les moyens mobiliers et immobiliers de la collectivité, il a été mis en place des secteurs de maintenance. On retrouve dans ces rubriques les crédits nécessaires à la maintenance du patrimoine immobilier de la collectivité (locaux du siège, centre technique, unités territoriales, maisons de santé...) ainsi que les crédits destinés à l'acquisition de matériel (mobilier, matériel informatique, logiciels) et de matériel roulant (bennes à ordures ménagères, engins techniques, véhicules légers...).

	BP 2016	Réalisé 2016	Part en%	Reports 2016	BP 2017	TOTAL 2017
S1	116 665	110 204	17%	25 519	116 300	141 819
S2	776 300	250 495	38%	429 924	544 000	973 924
S3	480 000	138 660	21%	130 069	459 544	589 614
S4	221 000	158 341	24%	42 242	217 000	259 242
TOTAL	1 372 965	657 699		627 755	1 336 844	1 964 599

C – LE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

En K€	BP 2016	CA 2016	BP 2017
Epargne brute (hors exceptionnel)	11 087	13 198	9 709
Taux d'épargne brute	20,4%	24,2%	18,7%
<i>EB / (recettes de gestion - AC nettes)</i>			
Encours de dette au 31/12	85 404	67 875	84 219
Remboursement capital	8 802	8 802	9 202
Encours dette au 31/12 épargne brute	7,7 ans	5,1 ans	8,7 ans

Compte tenu de l'épargne brute prévisionnelle dégagée sur la section de fonctionnement et des dépenses et recettes d'investissement inscrites au budget, si ces dernières devaient être réalisées dans leur totalité, il serait nécessaire de réaliser un emprunt d'équilibre de 24 743K€. Sur ces 24,7M€, 8M€ figurent déjà dans les reports (emprunt souscrit mais non encaissé en 2016) en couverture du déficit des restes à réaliser de l'exercice 2016.

L'encours de dette prévisionnel au 31/12/2017 (84 219K€) serait inférieur à l'encours de dette prévisionnel au 31/12/2016 (85 404K€), dont on a vu que la réalisation au CA 2016 avait été encore moindre (67 875K€) mais surtout, la capacité de désendettement resterait inférieure à 15 ans, considéré par les experts comme la côte d'alerte.

C – L'EQUILIBRE BUDGETAIRE 2017

EQUILIBRE DU BP 2017 BUDGET PRINCIPAL AA

		DEPENSES	RECETTES
	FONCTIONNEMENT	81 403 663,25 €	85 093 809,64 €
002	Excédent 2016 (env 7721)		2 976 842,27 €
		81 403 663,25 €	88 070 651,91 €
023	Virement (env 501)	6 666 988,66 €	
	TOTAL FONCTIONNEMENT	88 070 651,91 €	88 070 651,91 €
	INVESTISSEMENT	38 316 235,47 €	14 905 827,56 €
	Reports 2016	8 194 112,60 €	2 037 436,17 €
	Emprunt de couverture		8 000 000,00 €
		46 510 348,07 €	24 943 263,73 €
021	Virement (env 442)		6 666 988,66 €
		46 510 348,07 €	31 610 252,39 €
001	Déficit d'investissement 2016 (env 23998)	6 228 588,36 €	
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé (env 10379 et 23962)		4 385 264,79 €
		52 738 936,43 €	35 995 517,18 €
16411	Emprunt d'équilibre (env 9126)		16 743 419,25 €
	TOTAL INVESTISSEMENT	52 738 936,43 €	52 738 936,43 €

III – LES BUDGETS ANNEXES

1 - LE BUDGET ANNEXE « TRANSPORTS URBAINS »

L'exercice 2017 s'inscrit dans la continuité de l'exercice 2016 qui a vu la contribution du budget principal diminuer nettement grâce à la rationalisation du service traduite dans l'avenant n°4 au contrat de DSP signé au dernier trimestre 2015 :

- diminution du montant de la contribution financière à l'équilibre de la DSP versée à KEOLIS grâce à une optimisation du réseau,
- intégration de la gestion de certaines lignes de transport scolaire dans le contrat de DSP.

Les dépenses de fonctionnement prévues au BP 2017 apparaissent ainsi en légère hausse de 1% par rapport au réalisé 2016. Sont en effet prévus au BP 2017 divers crédits d'étude pour poursuivre sur la voie de l'optimisation (AMO pour la préparation de la nouvelle DSP à l'horizon 2018, AMO sur le suivi du VT, AMO sur la billétique, frais de comptage...).

En termes de recettes, une progression du produit de versement transport (VT) est anticipée au regard :

- des versements perçus sur le 1^{er} trimestre 2017 qui s'avèrent en nette augmentation par rapport aux versements perçus l'année dernière à la même époque,
- de la compensation que devrait verser l'Etat aux collectivités à la suite du relèvement du seuil à 11 salariés décidé en 2016.

L'augmentation des recettes compensant la hausse des dépenses, la subvention d'équilibre prévisionnelle à verser par le budget principal resterait stable.

TRANSPORTS URBAINS : exploitation

	CA	BP	variations	
DEPENSES	2016	2017		
Participation Kéolis	6 335	6 290	-45	-0,7%
Transport scolaire hors DSP	144	131	-13	-9,0%
Autres dépenses	334	481	147	44,0%
Amortissements	762	752	-10	-1,3%
Total	7 575	7 654	79	1,0%
<i>Variation</i>	<i>-708</i>	<i>79</i>		
	CA	BP		
RECETTES	2016	2017		
VT	5 616	5 770	154	2,7%
CG47	1 106	1 106	0	0,0%
DGD	194	194	0	0,0%
Autres	132	58	-74	-56,1%
Total	7 048	7 128	80	1,1%
NET Recettes - dépenses	-527	-526	1	-0,2%
<i>variation</i>	<i>688</i>	<i>1</i>		

Au niveau des investissements, en 2017, les principales dépenses sont les suivantes :

- l'acquisition de 2 bus (1 standard et 1 « midi ») pour un montant de 580K€,
- la poursuite des travaux au niveau du dépôt de bus pour un montant de 375K€,
- des travaux pour l'aménagement et la mise en accessibilité des arrêts de bus pour un montant de 495K€,
- l'acquisition d'équipements pour les bus et des crédits de grosse maintenance/réparation pour un montant de 74K€.

La couverture de ces dépenses nécessiterait l'inscription d'un emprunt d'équilibre prévisionnel d'un montant de 1 404 K€.

2 – LE BUDGET ANNEXE « ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES »

Ce budget regroupe l'ensemble des zones déclarées d'intérêt communautaire et que l'Agglomération aménage en régie.

La particularité de ce budget est que les dépenses liées à l'aménagement des zones (acquisitions foncières, travaux et frais de commercialisation) et les recettes liées aux cessions de terrains ou aux financements obtenus sont retracées en section de fonctionnement. Ce budget, comme celui du TAG, repose sur une comptabilité de stocks, avec reprise du stock initial (dépenses de fonctionnement et recette d'investissement) en début d'exercice et constatation du stock final (recette de fonctionnement et dépenses d'investissement) en fin d'exercice.

La section d'investissement enregistre donc ces écritures de stock ainsi que l'emprunt prévisionnel nécessaire à l'équilibre du budget.

En 2017, les principales interventions vont porter sur l'extension de l'Agropole (Agropole 3) avec notamment la réalisation des travaux d'aménagement à l'est du stand de tir. Sur les 1 100K€ de recettes prévues, 700K€ correspondent à des cessions de terrains (Maison Briau et Sud & Sol) et 400K€ à des subventions (DETR, Région et Département).

On retrouve également sur ce budget, les crédits nécessaires à l'acquisition, en début d'année, des terrains nécessaires à la réalisation de la zone Mestre Marty 2 à Estillac, dans l'attente de la création d'un budget annexe spécifique pour le suivi de cette zone, auquel ces terrains seront ensuite rétrocédés (cf recette équivalente).

Enfin, une nouvelle zone est intégrée à ce budget. Il s'agit de la zone d'activité de Lacourbe, transférée par la commune de Marmont Pachas dans le cadre de la loi Notre, dont l'AA va racheter et commercialiser les 2 terrains aménagés mais non encore cédés.

L'équilibre du budget nécessite l'inscription d'un emprunt prévisionnel de 5 508K€.

Dépenses 2017	BP
LA ROUBIAGUE	1 000,00
DONNEFORT	31 304,00
AGROPOLE 3	868 545,00
ZAE FALS	2 000,00
SUN VALLEY	164 000,00
MESTRE MARTY 2 (en attente création budget 13)	486 000,00
LACOURBE	83 000,00
FRAIS FINANCIERS	23 182,50
REMBOURSEMENT PORTAGE EPFL	64 000,00
FRAIS DIVERS	39 802,00
TOTAL	1 762 833,50
Recettes 2017	BP
LA ROUBIAGUE	124 000,00
AGROPOLE 3	1 100 000,00
SUN VALLEY	967 000,00
MESTRE MARTY 2 (rétrocession au budget 13)	486 000,00
LACOURBE	40 000,00
PRODUITS DIVERS	2,00
TOTAL	2 717 002,00

ZAE BP 2017 (en K€)

DEPENSES Fonctionnement		RECETTES fonctionnement	
Reprise stock initial	9 761	Vente terrains	2 717
Acquisitions Travaux et études	1 763	Résultats antérieurs	5 299
		Stock final	9 799
Sous total	11 524	Sous total	17 815
DEPENSES Investissement		RECETTES Investissement	
Résultats antérieurs	5 269	Reprise stock initial	9 761
Remboursement capital dette	200	Emprunt d'équilibre	5 508
Stock final	9 799		
Sous total	15 268	Sous total	15 268
TOTAL dépenses	26 792	TOTAL recettes	33 083

3 – LE BUDGET ANNEXE « TECHNOPOLE AGEN GARONNE »

Le budget annexe « Technopole Agen Garonne » a été créé en 2015 afin de retracer toutes les dépenses et les recettes relatives à cette opération au sein d'un budget spécifique. L'exercice 2017 sera marqué par la poursuite des travaux d'aménagement de la phase 1 afin que l'épine dorsale du TAG soit livrée à l'été 2017 mais aussi les premières cessions de terrains qui s'envisagent pour les premières entreprises en 2018.

Ainsi, 8 350K€ sont inscrits au BP 2017 pour les études et travaux relatifs à l'aménagement de la zone. Les frais financiers (*remboursement des annuités de portage à l'EPFL + intérêts de la dette*) représentent quant à eux un peu moins d'1M€.

Le stock continue d'augmenter dans la mesure où le montant des travaux réalisés s'avère supérieur au montant des terrains cédés, ce qui est traditionnel dans les zones en cours d'aménagement ou sont acquis les terrains pour être aménagés avant leur mise sur le marché pour acquisition.

C'est pourquoi pour réduire le plus possible ce délai entre les coûts fonciers d'aménagement et les recettes liées aux cessions et constitutifs de frais financiers, les initiatives suivantes ont été prises :

- création d'Agen Garonne Entreprise, pour dans le cadre d'un réseau de partenariat d'entreprises susciter la promotion et donc la cession des terrains,
- des contacts avancés ont été pris avec les sociétés : jexchange.fr, GEODIS,...
- a été opportunément accéléré le lancement du deuxième échangeur autoroutier Agen-Ouest qui constitue un atout de commercialisation indéniable.

Grâce aux recettes prévisionnelles, l'emprunt prévisionnel (8,4M€) qu'il est nécessaire d'inscrire pour équilibrer le budget est inférieur de 2M€ à l'emprunt qui avait été inscrit au BP 2016 (10,2M€ d'emprunt inscrit au BP 2016 pour la réalisation d'un emprunt de 7,7M€ au CA 2016). Si cet emprunt prévisionnel devait être réalisé dans sa totalité, il porterait l'encours de

dette sur ce budget à 21 595K€ au 31/12/2017. Cet encours de dette a bien entendu vocation à se réduire au fur et à mesure de la commercialisation des terrains.

DEPENSES 2017	BP
FRAIS ACQUISITION	10 000,00
ETUDES	604 000,00
TRAVAUX	7 739 900,00
FRAIS DIVERS	262 155,00
FRAIS FINANCIERS (dont portage EPFL)	967 272,98
TOTAL	9 583 327,98
RECETTES 2017	BP
SUBVENTIONS	29 150,00
CESSIONS TERRAINS	2 100 000,00
PRODUITS DIVERS	8 645,00
TOTAL	2 137 795,00

TAG BP 2017 (en K€)

DEPENSES Fonctionnement		RECETTES fonctionnement	
Reprise stock initial	13 644	Vente terrains	2 100
Acquisitions Travaux et études	9 583	Produits divers	38
Résultats antérieurs	84	Stock final	21 182
Sous total	23 311	Sous total	23 320
DEPENSES Investissement		RECETTES Investissement	
Remboursement capital	713	Reprise stock initial	13 644
Stock final	21 182	Emprunt Équilibre	8 420
Résultats antérieurs	169		
Sous total	22 064	Sous total	22 064
TOTAL dépenses	45 375	TOTAL recettes	45 384

4 – LE BUDGET ANNEXE « ZAE MESTRE MARTY 2 »

Comme évoqué plus haut, la commune d'Estillac a transféré à l'Agglomération, dans le cadre de la loi NOTRe, au 1er janvier 2017, la réalisation de la zone d'activité Mestre Marty 2. Le suivi de cette opération (acquisition des terrains, réalisation des aménagements et commercialisation des terrains aménagés) nécessite la création d'un budget annexe spécifique.

DEPENSES 2017	BP
ACQUISITION TERRAINS	486 000,00
AMENAGEMENT	601 000,00
REVERSEMENT EXCEDENT BP	19 000,00
TOTAL	1 106 000,00
DEPENSES 2017	BP
VENTE DE TERRAINS	1 106 000,00
TOTAL	1 106 000,00

L'aménagement et la commercialisation de la zone ne devraient pas excéder une année. Lorsque l'opération sera terminée, le budget sera clôturé. D'après les prévisionnels, l'opération devrait permettre de dégager un léger excédent.

5 - LE BUDGET ANNEXE DSP EAU (TOUTES LES COMMUNES SAUF LE PASSAGE)

BUDGET AEP DSP (04)

Ratios en K€

(En K€)	CA 2016	BP 2017
Recettes réelles de fonctionnement	2 564	2 796
- Dépenses réelles de fonctionnement	129	393
= EPARGNE DE GESTION	2 435	2 403
TAUX D'EPARGNE DE GESTION	95,0%	85,9%
- Frais financiers	943	209
= EPARGNE BRUTE	1 492	2 194
TAUX D'EPARGNE BRUTE	58,2%	78,5%
MONTANT PPI NET	1 306	9 631
ENCOURS DE DETTE AU 31/12	4 955	7 787
CAPACITE DE DESENETTEMENT	3,3 ans	3,5 ans

Ce budget est géré en concession pour les réseaux d'adduction d'eau potable.

Ce budget n'était que très faiblement endetté avant l'intégration de l'encours d'EAU 47 en 2016.

Les dépenses sont en augmentation principalement à cause de la nécessité d'acheter de l'eau au syndicat EAU 47 (248K€).

Les recettes incluent également la vente d'eau à EAU 47 (220K€).

Le montant des frais financiers est exceptionnel en 2016 puisqu'il intègre le remboursement à EAU 47 des intérêts de la dette sur la période de janvier 2013 à juillet 2016.

Par conséquent, l'épargne de gestion diminue légèrement mais l'épargne brute s'améliore du fait de l'allègement des frais financiers.

Compte tenu des investissements qui seront évoqués ci-après, il est nécessaire d'inscrire un emprunt prévisionnel de 3 278K€ en plus des 1 344K€ déjà souscrits en couverture des reports.

Les investissements inscrits au BP 2017 portent sur le renforcement ou le renouvellement de réseaux sur plusieurs communes (Estillac, Sainte Colombe en Bruihlois, Laplume, Colayrac, Foulayronnes, Castelculier, Pont-du-Casse, Roquefort, Bon-Encontre, Layrac, Aubiac, Agen, Saint-Hilaire-de-Lusignan, Saint-Caprais-de-Lerm). L'opération principale est l'extension de l'usine de Sivoizac (4,6M€).

Dépenses PPI	BP	REPORTS	TOTAL
SIVOIZAC : EXTENSION DE L'USINE	4 500 000,00	153 445,69	4 653 445,69
ESTILLAC : DOUBLEMENT DU BUSCON	470 000,00	10 944,00	480 944,00
MISE EN PLACE STATIONS ALERTE	370 000,00	0,00	370 000,00
SCB RTE DU BOIS NOIR	0,00	365 741,52	365 741,52
LAP - DEVOIEMENT RD931 RTE CON	360 000,00	0,00	360 000,00
RENFOR. CANA TERRITOIRE OUEST	300 000,00	0,00	300 000,00
STE COLOMBE DEV AUTOROUTE	0,00	275 910,60	275 910,60
CSC : BORDENEUVE	266 000,00	0,00	266 000,00
CSC : REFECTION LE BEDAT	237 000,00	27 016,74	264 016,74
FOUL : AV DU CAOULET	250 000,00	0,00	250 000,00
CAST RENFOR.AEP BORDURE RD813	230 000,00	0,00	230 000,00
REFECTION CHATEAU EAU ST HILAI	210 000,00	0,00	210 000,00
PDC : RENFORCEMENT DAREL	202 000,00	0,00	202 000,00
ROQ CANAL STRUCT RTE PLAINE	200 000,00	0,00	200 000,00
PDC EXTENSION RESEAU CARLA BAS	185 000,00	0,00	185 000,00
CSC : RD 813	60 000,00	97 233,36	157 233,36
BON ENC RENOUV. STE RADEGONDE	150 000,00	0,00	150 000,00
LAYRAC RENOUVEL AEP GOULENS	140 000,00	0,00	140 000,00
REEFFCTION CANA SORTIES USINES	140 000,00	0,00	140 000,00
SHL : CENTRE BOURG TR3	0,00	137 067,00	137 067,00
AGEN CONSTRUC.RESEAUX DIVERS	120 000,00	0,00	120 000,00
ST CAPRAIS REPRISE RESERVOIR	120 000,00	0,00	120 000,00
AUB: AMENAGEMENT BOURG	102 000,00	0,00	102 000,00

Dépenses PPI	BP	REPORTS	TOTAL
MISE EN PLACE DEBITMETRE COMMUN	0,00	100 198,06	100 198,06
DEVOIEMENT LIES A PC/CU	50 000,00	36 320,60	86 320,60
AUBIAC : RENFORCEMENT HARTANES	0,00	81 502,76	81 502,76
CSC : DEVOIEMENT CHADOIS TC	50 000,00	0,00	50 000,00
PDC : RENFORCEMENT JONQUILLES	48 000,00	0,00	48 000,00
RESERVOIR DE CRUZEL REPRISE BE	43 000,00	0,00	43 000,00
TRVX BRANCHEMENT AEP	40 000,00	0,00	40 000,00
PDC: NAUDI / AUDUBERT	40 000,00	0,00	40 000,00
CHATEAU D EAU AMO	35 000,00	0,00	35 000,00
COLAYRAC : SABLOU	0,00	27 005,28	27 005,28
SCHEMA DIR. NOUVELLE COMMUNE	25 000,00	0,00	25 000,00
ROQUEFORT DESSERTTE ALGEI	0,00	19 223,96	19 223,96
STE COLOMBE TVX AEP	0,00	17 320,20	17 320,20
TRVX CONVENTION (EX SIVOM)	14 555,00	0,00	14 555,00
CLOTURE DE DIVERS SITES	10 000,00	0,00	10 000,00
ST HILAIRE LD LAZE	0,00	6 361,43	6 361,43
DESTRUCT CHATEAU EAU SAUVETERRE	0,00	5 040,00	5 040,00
TRVX CASTELCULIER EX SIVOM	4 286,00	0,00	4 286,00
ETUDES	0,00	3 540,00	3 540,00
PROVISION TRVX RENOUV. RIVE D	2 877,00	0,00	2 877,00
LAPLUME PL MARCADIEU	0,00	2 869,44	2 869,44
ETUDE PERIMETRE DE PROTECTION	1 000,00	0,00	1 000,00
Somme :	8 612 000,00	1 067 358,91	9 679 358,91

6 - BUDGET ANNEXE REGIE EAU (COMMUNE DU PASSAGE)

Regie Eau Le Passage (05)

Ratios

	CA	BP
(En K€)	2016	2017
Recettes réelles de fonctionnement	1 016	1 034
- Dépenses réelles de fonctionnement	866	814
= EPARGNE DE GESTION	150	220
TAUX D'EPARGNE DE GESTION	14,8%	21,3%
- Frais financiers	7	8
= EPARGNE BRUTE	144	212
TAUX D'EPARGNE BRUTE	14,1%	20,5%
MONTANT PPI NET	786	1 153
ENCOURS DE DETTE AU 31/12	890	1 344
CAPACITE DE DESENDETEMENT	6,2 ans	6,3 ans

Ce budget est géré en régie. Les investissements et l'entretien sont réalisés par le personnel de la collectivité.

L'épargne brute s'améliore à la faveur d'une légère augmentation des recettes et d'une baisse des dépenses.

Compte tenu des investissements qui seront évoqués ci-après, il est nécessaire d'inscrire un emprunt prévisionnel de 523K€.

Les principales opérations d'investissement prévues en 2017 sont les travaux à réaliser sur les châteaux d'eau, la tranche 3 des travaux sur l'avenue des Pyrénées et les travaux sur le chemin de la Grande Borde.

PPI B05 AEP

Dépenses PPI	BP	REPORTS	TOTAL
TRAVAUX CHATEAUX EAU	350 000,00	11 651,00	361 651,00
CANALISATION AV PYRENEES (TR 3)	100 000,00	230 199,25	330 199,25
RENOUVELLEMENT	100 000,00	0,00	100 000,00
CANALISATION GRANDE BORDE	100 000,00	0,00	100 000,00
CANALISATION RUE DURUY	0,00	94 624,70	94 624,70
SECTORISATIN TRVX COMPLEMENTAIRES	20 000,00	17 142,00	37 142,00
REPRISE DIVERSES	30 000,00	0,00	30 000,00
BR NEUF + MODIF BR	30 000,00	0,00	30 000,00
AVANCES FORFAITAIRE	0,00	20 060,46	20 060,46
AMENAGEMENT USINE RATIER	0,00	17 778,00	17 778,00
PRO RENOUVEL COMPTEURS	15 000,00	0,00	15 000,00
INSTALL. COMPLEXES SPECIAL.	10 000,00	0,00	10 000,00
RESTRUCTURATION USINE RATIER	0,00	2 795,93	2 795,93
DIVERS	4 000,00	0,00	4 000,00
Somme :	759 000,00	394 251,34	1 153 251,34

7 - BUDGET ANNEXE DSP ASSAINISSEMENT (TOUTES LES COMMUNES SAUF LE PASSAGE ET ST HILAIRE DE L.)

BUDGET Assainissement DSP (06)

Ratios

	CA	BP
(En K€)	2016	2017
Recettes réelles de fonctionnement	3 006	3 066
- Dépenses réelles de fonctionnement	607	639
= EPARGNE DE GESTION	2 399	2 426
TAUX D'EPARGNE DE GESTION	79,8%	79,1%
- Frais financiers	890	407
= EPARGNE BRUTE	1 509	2 019
TAUX D'EPARGNE BRUTE	50,2%	65,9%
MONTANT PPI NET	2 686	10 165
ENCOURS DE DETTE AU 31/12	15 502	18 354
CAPACITE DE DESENDETTEMENT	10,3 ans	9,1 ans

Ce budget est géré en affermage. Donc, contrairement au budget DSP AEP, les investissements sont essentiellement réalisés par la collectivité.

Là aussi, les frais financiers relatifs à l'encours de dette d'EAU 47 sont venus dégrader l'épargne brute en 2016. Mais celle-ci revient à la normale en 2017.

L'encours de dette, après avoir absorbé les emprunts d'EAU 47 en 2016, augmente à la faveur de l'inscription d'un emprunt d'équilibre de 4M€ pour financer le programme de travaux inscrit au BP 2017 et détaillé ci-dessous, mais grâce à une meilleure épargne brute, la capacité de désendettement repasse en dessous de la barre des 10 ans.

En 2017, des travaux importants sont prévus sur les stations d'épuration (Brax, Estillac) et sur la poursuite du programme de mise en séparatif.

PPI B06 Assainissement

Dépense PPI	BP	REPORTS	TOTAL
BRAX NVLE STEP	1 598 235,00	1 363 640,30	2 961 875,30
ESTILLAC : STEP AGROPOLE	200 000,00	701 345,40	901 345,40
AGEN BAJON FAVAL	800 000,00	0,00	800 000,00
ROQ RENOUV RUE DE LA PLAINE	800 000,00	0,00	800 000,00
AGEN PELLETAN FLEURUS	700 000,00	0,00	700 000,00
AGEN MISE EN SEPARATIF LACOUR NORD	0,00	688 186,64	688 186,64
BRAX STEP BOURG + TRANSFERT	331 159,00	272 045,20	603 204,20
BRAX/ROQUEFORT : LAMOTHE	0,00	568 761,00	568 761,00
STE COLOMBE RESEAU RD296 TAG	0,00	497 467,72	497 467,72
BRAX STEP GAYOT + TRANSFERT	300 000,00	52 520,20	352 520,20
AUB NOUVELLE STEP	350 000,00	0,00	350 000,00
COLAYRAC : RACC STEP/AGEN	0,00	278 402,83	278 402,83
LAYRAC GOULENS ASS BOURG	250 000,00	0,00	250 000,00
ESTILLAC : REPRISE RESEAUX ITV	200 000,00	13 381,20	213 381,20
LAP : CHANGEMENT DES 2 PR	200 000,00	0,00	200 000,00
SPC ASS LOTISSEMENT POUGET	200 000,00	0,00	200 000,00
AST : ASST DE MARTELLE	175 000,00	0,00	175 000,00
SERIGNAC : SEPARATIF ST EXUPE	167 000,00	0,00	167 000,00
EXTENSION CV 4 - MOIRAX	160 000,00	6 360,00	166 360,00
AGEN QUART LACOUR TRANCHE 2	0,00	137 120,04	137 120,04
AUBIAC : REFECTION RESEAUX	86 152,00	50 848,03	137 000,03
PDC : REPRISE RESEAU SUITE ITV	100 000,00	0,00	100 000,00
BOE ZI COUPAT EMBELLISSEMENT	0,00	100 000,00	100 000,00
COLAYRAC : ASS DE SABLLOU	0,00	60 231,59	60 231,59
AGEN : ANATOLE FRANCE	0,00	56 786,64	56 786,64
PROVISION TRVX REPAR URGENTE	50 000,00	0,00	50 000,00

Dépense PPI	BP	REPORTS	TOTAL
AGEN MISE EN SEP MOZART VERLAINE	0,00	49 719,83	49 719,83
AGEN MISE EN SEPARATIF FOLLEREAU	0,00	46 553,76	46 553,76
AGEN DELPECH PARTIE OUEST	0,00	38 524,50	38 524,50
COLAYRAC CHEMISAGE AV LIBERATION	0,00	33 045,14	33 045,14
ASSAINISSEMENT COLLECTIF PART	30 000,00	0,00	30 000,00
PDC : PECH DE LAROCHE	0,00	27 720,00	27 720,00
TRAVAUX DIVERS SUR PR SECURISA	25 000,00	0,00	25 000,00
ROQUEFORT : EXTENSION ALGEEI	0,00	21 617,56	21 617,56
PART TRVX EAU 47	20 000,00	0,00	20 000,00
BOE TRAIT. ODEURS ST PIERRE	20 000,00	0,00	20 000,00
LAPLUME PL MARCADIEU	0,00	16 926,00	16 926,00
CONSTRUCTION RESEAUX DIVERS	15 000,00	0,00	15 000,00
TESTS ETANCHEITE PASSAGES CAM	14 034,00	966,00	15 000,00
CSC REPRISE RESEAUX ZIFAC	15 000,00	0,00	15 000,00
SUIVI QUAL. COURS D'EAU AV TRV	14 784,00	0,00	14 784,00
TRVX BRANCHEMENT EU	10 000,00	1 546,46	11 546,46
ETUDES DIAG RESEAUX DIVERSES C	8 000,00	3 528,00	11 528,00
BE EXT.LAMBAU/LASCARTELADES	7 808,00	0,00	7 808,00
DEVERSOIRS ORAGE	0,00	5 220,00	5 220,00
CAU : MESURES POLLUTIONS	5 000,00	0,00	5 000,00
SUIVI REJETS COLL. DES LADRES	2 000,00	0,00	2 000,00
BUDGET COMMUNAUTAIRE ET FONDS	1 931,15	0,00	1 931,15
FOULAYRONNES TRVX BASSIN VALLO	0,00	1 707,00	1 707,00
NLLE STEP ST SIXTE - MOE TRVX	0,00	572,47	572,47
SCHEMA DIR. NVELLES COMMUNES	276,00	0,00	276,00
Somme :	6 667 546,00	4 847 096,79	11 514 642,79

8 - BUDGET ANNEXE REGIE ASSAINISSEMENT (COMMUNE DU PASSAGE ET DE ST HILAIRE DE LUSIGNAN)

BUDGET Assainissement Le Passage & St Hilaire (07)

Ratios

(En K€)	CA 2016	BP 2017
Recettes réelles de fonctionnement	1 061	1 019
- Dépenses réelles de fonctionnement	636	655
= EPARGNE DE GESTION	425	364
TAUX D'EPARGNE DE GESTION	40,1%	35,7%
- Frais financiers	14	16
= EPARGNE BRUTE	411	348
TAUX D'EPARGNE BRUTE	38,8%	34,1%
MONTANT PPI NET	400	2 524
ENCOURS DE DETTE AU 31/12	968	2 540
CAPACITE DE DESENETTEMENT	2,4 ans	7,3 ans

Après une hausse de 15% en 2015 et 2016, la surtaxe assainissement se voit appliquer, une dernière augmentation de 5%.

Pour autant, la baisse des volumes consommés entraîne une baisse des recettes globales.

Combinée à une légère augmentation des dépenses, cela entraîne une diminution de l'épargne brute.

Dans ce contexte, l'emprunt d'équilibre prévisionnel est de 1,6M€.

Les principales opérations d'investissement prévues en 2017 sont la réhabilitation de la station d'épuration de Bouziguet, les travaux sur le chemin de la Grande Borde au Passage d'Agen et la mise en séparatif de la rue de l'église à Saint Hilaire de Lusignan.

PPI B07 Assainissement

Dépenses PPI	BP	REPORTS	TOTAL
TRAVAUX REHAB STEP BOUZIGUET	1 757 000,00	68 253,50	1 825 253,50
LE PASSAGE ASSAINIS. GRANDE BORDE	400 000,00	0,00	400 000,00
ST HILAIRE MISE EN SEPARATIF RUE EGLISE	150 000,00	0,00	150 000,00
TVX DIVERS AMENAGEMENT	20 000,00	36 820,50	56 820,50
LE PASSAGE MISE EN SEPARATIF RUE DURUY	55 000,00	0,00	55 000,00
MISE EN CONFORMITE DO	15 000,00	15 490,00	30 490,00
DIVERS POMPES	5 000,00	0,00	5 000,00
BRANCHEMENT ASSAINISSEMENT	5 000,00	0,00	5 000,00
DEPARTEMENTS	1 592,00	0,00	1 592,00
AGENCE DE L'EAU	1 041,20	0,00	1 041,20
Somme :	2 409 633,20	120 564,00	2 530 197,20

9 - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Dépenses de fonctionnement en K€	BP 2016	CA 2016	BP 2017
Contrôles périodiques	82	41	110
Personnel	55	55	57
Reversement aide réhabilitation ANC	17	38	20
Frais divers	13	9	11
Total	167	143	198

Recettes de fonctionnement en K€	BP 2016	CA 2016	BP 2017
Résultats antérieurs	174		266
Redevances	109	119	114
Enquêtes ventes	3	9	4
Aide réhabilitation ANC	17	38	20
Subvention Agence de l'eau	14	21	40
Total	317	187	444
recettes - dépenses	150	44	246

Le budget SPANC est géré en régie pour toutes les communes membres de l'Agglomération d'Agen.

La mission principale assurée dans le cadre de ce budget est le contrôle de la conformité des dispositifs d'assainissement non collectif.

Le seul mouvement sur la section d'investissement correspond à l'amortissement d'un véhicule acquis en 2013 (2,6K€).

En 2017, comme en 2016, les recettes prévisionnelles sont supérieures aux dépenses prévisionnelles.

10 - BUDGET ANNEXE « PRESTATIONS DE VOIRIE »

Le CGCT impose aux EPCI qui effectuent des prestations pour le compte des communes membres sur des compétences communales la création d'un budget annexe de type M4.

L'Agglomération intervient pour le compte des communes qui le souhaitent sur l'entretien des voiries communales au travers de conventions de prestation de services.

Les dépenses sont imputées au budget principal (personnel, matériel, fournitures) et refacturées au budget annexe « prestations de voirie » au travers d'un mouvement inter budget. La recette versée par les communes pour ces prestations est comptabilisée sur le budget annexe.

Ce budget comporte donc une recette et une dépense de fonctionnement d'un montant équivalent soit 200 K€ pour 2017.

Commission des Finances informée en date du 29 mars 2017,

Le Bureau communautaire consulté en date des 23 et 30 mars 2017.

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION,

Après en avoir délibéré à la majorité des votants
(52 Pour et 5 Abstentions)

DECIDE

1°/ DE DECIDER la création d'un budget annexe pour l'aménagement de la zone d'activité économique MESTRE MARTY 2 (B13)

2°/ D'APPROUVER l'équilibre général des Budgets Primitifs 2017 des budgets suivants :

- Budget principal (B01)
- Budgets des zones d'activités économiques (B03)
- Budget DSP Eau (B04)
- Budget Régie Eau (B05)
- Budget DSP Assainissement (B06)
- Budget Régie Assainissement (B07)
- Budget Assainissement Non Collectif (SPANC – B08)
- Budget transport urbains (B09)
- Budget prestations de voiries (B10)
- Budget Technopole Agen Garonne (B11)
- Budget Zone Mestre Marty 2 (B13)

3°/ DE FIXER, pour 2017, les taux suivants :

- CFE : 28,80%
- Taxe d'habitation : 9,70%
- Taxe sur le foncier non bâti : 4,12%
- TEOM : taux unique de 11% sur l'ensemble du territoire de l'Agglomération

Il est à noter que les taux de TASCOM et Versement Transport pour 2017 ont été arrêtés par des délibérations spécifiques :

- TASCOM : délibération du 11 juin 2015 (coefficient multiplicateur fixé à 1,05)
- Versement transport : délibération du 6 octobre 2016 (taux maintenu à 0,75%)

Le Président
certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de
cet acte
informe que la présente délibération peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à
compter des formalités de publication et de transmission
en Préfecture

Affichage le 20 / 04 / 2017

Télétransmission le 20 / 04 / 2017

Fait et délibéré, les, jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme,
Le Président

Jean DIONIS du SEJOUR



AGGLOMÉRATION
AGEN